



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • décembre 2009 • N° **36**



Agréation Soltherm

- Panneaux solaires
- Photovoltaïque

TERRES SIMON, 8
6960 HARRE

Tél/Fax 086 43.43.11

Carrosserie
B/BASTIN

A LA CARROSSERIE BASTIN, un renseignement ne vous coûte rien

DEVIS GRATUIT

AGRÉE TOUTES ASSURANCES

VEHICULES de remplacement

Route de la Roche, 91



HOTTON (HAMPTAU) 084/46 61 04

• **WUIDAR Emile** •

ELECTRICITE GENERALE

Rue du Souvenir, 5 - 6960 ODEIGNE

☎ **086 / 45 50 17**

Fax **086/45 59 17**

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

*Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif*

Rue de la Statte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**

Enregistrement 11.20.10

s.p.r.l.

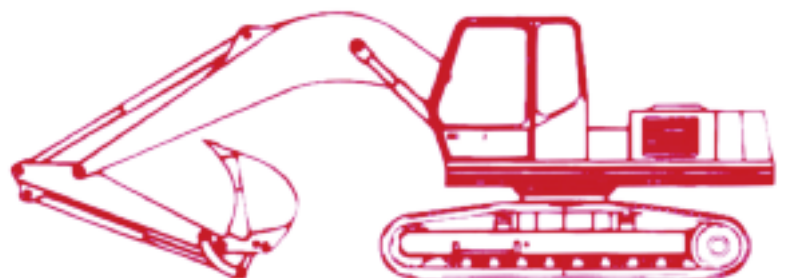
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers**

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

6 Informations générales

- Carte de fidélité au parc à conteneurs
- Rappel aux utilisateurs de remorques
- Environnement
- L'inauguration du site de l'asbl "Vert Pomme"
- Un enfant, un arbre
- Des nouvelles de nos écoles
- L'école communale de Manhay, une école avec 7 implantations
- 40ème campagne d'Iles de Paix
- Action Damien
- L'opération 11.11.11
- Les Violences conjugales
- « Accueil Assistance » et ma commune
- Ménage & vous
- Le goûter annuel des seniors
- Les cours d'informatique à l'espace citoyen
- Une aide du Gouvernement fédéral
- N'oubliez pas de déclarer votre système d'alarme
- Règlement général de police
- La carte eID
- Maison de la Culture
- Noël au théâtre à Manhay!
- Noël au théâtre à Erezée
- ONE
- Votre PROXIBUS sécurise votre réveil
- Jours de fermeture

20 Carnet civil

22 Syndicat d'Initiative

- 2ème SALON de la FEMME
- Marché de Noël

Heures d'ouverture de la maison communale

Les bureaux de l'administration communale sont accessibles au public :

DU LUNDI AU JEUDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

LE SAMEDI
- **service population** : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.
- **service urbanisme** : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement

EDITORIAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'année 2009 qui s'achève a été, d'un point de vue économique, catastrophique et est certainement à classer parmi les plus sombres, sinon la plus noire de ces dernières décennies.

Le crash financier que nous avons connu a eu des effets désastreux en terme de croissance et de nombreuses entreprises ont et continuent à connaître de grosses difficultés qui se traduisent par des restructurations, licenciements, mises à la pension prématurée, etc... car au bout du compte, c'est aux citoyens qu'on fait payer l'addition.

Les perspectives de reprise de l'activité sont partout bien présentes et les indicateurs économiques à la hausse pour le second semestre 2010.

Au niveau communal, la politique prudente que nous avons adoptée ces dernières années nous a permis de ne pas augmenter la charge fiscale auprès de nos citoyens. Aucune taxe n'a été augmentée hormis celle sur l'enlèvement des déchets, parce qu'elle relève d'une obligation décrétole du Gouvernement wallon. Nos réserves financières nous permettront de réaliser en 2010 des investissements, synonymes d'amélioration de nos infrastructures et de maintien de l'emploi, et ainsi faire en sorte que cette crise financière mondiale soit moins perceptible pour nos habitants.

Dans ce cadre, je me veux résolument optimiste pour l'année 2010 que je vous souhaite excellente.

Puisse-t-elle vous apporter la santé, la joie de vivre dans une aussi belle commune, la paix et la sérénité dans vos familles.

Ce sont les vœux que je formule de tout cœur pour chacune et chacun d'entre vous, en mon nom, celui du Conseil communal, du Conseil de l'Action sociale, et du personnel ouvrier et administratif.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



Jours de fermeture de la maison communale

En cette fin d'année 2009, les bureaux de l'administration communale seront fermés les jeudi 24 décembre, mercredi 30 et jeudi 31 décembre.

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

RENTREE SCOLAIRE – RESTRUCTURATION

Vu la situation du nombre d'élèves par implantation scolaire, dans l'école fondamentale communale de Manhay, le Conseil décide la restructuration de l'enseignement fondamental communal par la réouverture d'une implantation scolaire fondamentale à Odeigne.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2009

MODIFICATION BUDGETAIRE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE N° 2

Le Conseil approuve la modification budgétaire communale n°2 de l'exercice 2009 aux montants ci-après :

Service Ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après la précédente modification	6.645.305,57	6.054.734,57	590.571,00
Augmentation de crédit (+)	53.061,75	68.514,36	- 15.452,61
Diminution de crédit (+)			0,00
Nouveau résultat	6.698.367,32	6.123.248,93	575.118,39

Service Extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après la précédente modification	4.299.384,30	4.188.630,06	110.754,24
Augmentation de crédit (+)	343.039,15	256.360,36	86.678,79
Diminution de crédit (+)		- 14.780,00	14.780,00
Nouveau résultat	4.642.423,45	4.430.210,42	212.213,03

IDELUX

Le Conseil communal :

- marque son accord sur le projet de constitution d'une intercommunale pure spécialement dédiée à l'environnement rassemblant les activités exercées actuellement par le Secteur Assainissement d'Idélux et l'Intercommunale AIVE, de manière à optimiser les moyens disponibles et à renforcer l'action des Communes associées ;
- décide de confier à l'intercommunale le soin de lancer un nouveau marché pour la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte, à partir du 01/01/2012.

ELECTION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Le Conseil procède à l'élection de plein droit, en qualité de Conseiller au Conseil de l'Action Sociale, de Mr. Joseph RENAVILLE, en remplacement de Mr Michel RASQUIN.

AVANCE DE TRESORERIE – CONVENTION ASBL. ROC HARRE

Le Conseil décide :

- 1/ d'accorder à l'Asbl. ROC Harre une avance de trésorerie, sans intérêt, de 12.500 € remboursable en 10 annuités de 1.250 €, à savoir le montant annuel du subside alloué au club de football de Harre et qui ne lui sera pas versé.
- 2/ d'approuver la convention à passer entre la Commune de Manhay et l'Asbl. ROC Harre relative à cette avance de trésorerie

MARCHE DE GYROBROYAGE - FOURNITURE ET PLANTATION DANS LES PROPRIETES FORESTIERES

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet "Marché gyrobroyage, fourniture et plantation 2009", dont le montant est estimé à 147.986,00 €, 6% TVA comprise.

MECABO sprl

rue du Vicinal 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.55.06 - Fax 086/45.54.19

PNEUS
toutes marques

*Demandez nos meilleures conditions
Nombreuses promotions
Prix spéciaux en camionnettes et 4x4
Réglage de géométrie*



sa BDH - Barthélemy
DEMOITIE
6960 HARRE - 086/43 37 24

Profitez des **RÉDUCTIONS D'IMPÔTS**
et des **PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE**

- **Panneaux solaires**
- **Chauffage central**
Mazout - Gaz - Bois - Pellets
- Eaux de pluie
- Adoucisseur
- Salle de bains

- Charpente
- Toiture

LE JUSTE PRIX POUR LE MEILLEUR DES SERVICES

www.demotie-barthelemy.be
E-mail : barthelemy.demotie@proximedia.be

DESTREE-BORLON
PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



TOTAL

Melreux - 084 46 66 48
Hotton - 086 47 71 21

MAISON

monfort

*vosre
ASSURANCE
CONFORT*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM
Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
monfortsa@skynet.be - www.monfort.be

Jansen T. sprl

Réalise toutes toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...

Toitures



Avant



Après



Ossature bois



Après



Bardage cèdre



Avant



Col de Lamormenil, 22
6960 MANHAY
Tél. 086 38 79 19

E-mail : jansen.t@skynet.be
Entreprise agréée

ACCORD DE PRINCIPE SUR BAIL EMPHYTEOTIQUE EN FAVEUR DU TENNIS CLUB DE MANHAY ET SUBSIDE POUR RENOVATION TERRAINS

Le Conseil :

- marque son accord de principe sur l'octroi d'un bail emphytéotique en faveur du Tennis Club de Manhay.
- décide d'accorder à l'Asbl. Tennis Club de Manhay un subside de 35.000 € pour les travaux de rénovation et d'agrandissement des deux terrains de tennis existants

SITUATION DANS L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL AU 01/10/2009

L'Echevin Mr. Generet, ayant l'enseignement dans ses attributions, informe l'assemblée des chiffres de la population scolaire 2009-2010 par implantation scolaire et niveau d'enseignement arrêtés au 01/10/2009, à savoir :

	1A	2A	3A	4A	5A	6A	PRIM	1M	2M	3M	MAT	TOTAL
Grandmenil	8	2	6	7	0	6	29	13	4	4	21	
Odeigne	7	6	0	0	0	0	13	3	1	5	9	
Malempré	3	3	0	6	1	8	21	5	6	5	16	
Dochamps	3	1	3	7	2	4	20	4	0	7	11	
Harre	6	9	10	9	9	3	46	7	3	4	14	
Vaux-Chavanne	4	4	4	8	6	5	31	6	8	4	18	
Oster	0	0	5	2	3	3	13				0	
Total	173							89				262

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CARTE DE FIDÉLITÉ AU PARC À CONTENEURS

A partir du 01/01/2010, le règlement relatif à l'utilisation de la carte de fidélité au parc à conteneurs sera modifié, ou plutôt simplifié.

Pour bénéficier du cachet de l'estampille au parc à conteneurs, les dépôts devront comme par le passé, être équivalents à 120 L ou dm³ au moins lors de chaque passage.

Ce qui change : la carte de fréquentation pourra être estampillée 3 fois par mois maximum durant TOUTE l'année de référence.

Pour prétendre au remboursement auquel donne droit cette carte de fidélité, à savoir 16€ pour les isolés, 28 € pour les ménages de 2 à 4 personnes et 33 € pour les ménages de 5 personnes et plus, il faudra toujours, bien sûr :

- s'être acquitté dans le délai imparti de la taxe pour l'année de référence (attention il ne peut y avoir eu aucun rappel)
- rentrer la carte dûment remplie(adresse complète et N° de compte) et estampillée (12 fois) avant le 31 décembre de l'année concernée.

COMMUNE DE MANHAY

Carte de fidélité

Fréquentation de parcs à conteneurs

ANNEE:.....

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

N° de compte:.....

RAPPEL AUX UTILISATEURS DE REMORQUES QUI SE RENDENT AU PARC À CONTENEURS

De plus en plus souvent, malgré les nombreux appels lancés via le bulletin communal, il nous revient que de nombreux déchets jonchent toujours les routes qui mènent au parc à conteneurs, et plus particulièrement dans le village de Vaux-Chavanne.

Nous demandons INSTAMMENT aux personnes qui se rendent au parc avec une remorque de bien vouloir placer une bâche ou un filet pour empêcher que les déchets ne soient projetés sur les voiries.

ENVIRONNEMENT

Une maison propre et saine.

Savez-vous qu'à force d'utiliser certains produits de nettoyage, nous polluons l'air intérieur de nos maisons ? Et qu'à utiliser une multitude de lingettes jetables, nous remplissons nos poubelles inutilement. Sans parler du coût de ces dernières ...

**Samedi 12 décembre
2009 au parc
à conteneurs :**

Recevez gratuitement une
lavette MICROFIBRE et
une brochure abondant de
conseils pratiques pour
entretenir votre intérieur
tout en préservant
l'environnement.

Quelques conseils :

1. Un nettoyage régulier avec un peu d'eau chaude et un nettoyant tout usage prévient l'accumulation des saletés et évite le recours aux produits agressifs, polluants et coûteux.
2. Faites confiance aux produits naturels comme le vinaigre très efficace pour éliminer les dépôts calcaires. Préférez aussi les produits écologiques ou labellisés (www.ecolabel.be).
3. Limitez l'achat et l'utilisation des produits dont l'étiquette comporte un symbole de danger.
4. Respectez les prescriptions de dosage. Augmenter la dose n'augmente pas l'efficacité. Vous ferez en plus de belles économies !
5. Aérez ! Une fenêtre ouverte ne suffit pas. Il faut créer un courant d'air pendant 15 minutes deux fois par jour pour éviter la concentration de composés volatils dans votre intérieur, même en hiver !
6. Déposez les emballages de vos produits d'entretien au parc à conteneurs.

Utiliser une microfibre,
tout bénéfice pour l'environnement
et votre portefeuille !

Ecologique • Economique • Multi-usages • Pratique

- efficace seule (sans détergent)
- longue durée de vie de plus de 100 lavages (réutilisable)
- ne génère pas de déchets (contrairement aux lingettes jetables)
- s'utilise sur toutes les surfaces même les plus fragiles (vitres, sanitaires, voiture...)
- attire la poussière, capture la graisse, absorbe les liquides

MOINS D'EAU, MOINS DE DÉTERGENT et gain de temps !

Extrait de : laver en machine (60°) sans adoucissant ni javel, mieux à prix fixe





L'INAUGURATION DU SITE DE L'ASBL "VERT POMME" A EU LIEU CE 21 NOVEMBRE

L'ouverture du site de l'ASBL VERT POMME s'est déroulée ce 21 novembre avec succès.

En effet, les ingrédients d'une réussite étaient de la partie : beau temps, présence d'une dizaine d'exposants et public nombreux.

Nous soulignons la présence du député provincial Monsieur René COLLIN, qui n'a pas manqué d'ouvrir le portefeuille de la Province, afin de contribuer au lancement du projet et nous ne pouvons que nous en réjouir et le remercier.

Nous tenons aussi à remercier les exposants, collaborateurs et partenaires suivants : la Commune de Manhay, le CPAS de Manhay, le Centre Wallon de Recherche Agronomique de Gembloux (expo variétés de pommes), le CEC l'Atelier et l'ACRF (atelier vannerie), Solsina, la Fondation Roi Baudouin, la Loterie nationale, Natagora (mare naturelle, protection chauve-souris,...) Nature et Progrès (éco-bioconstruction), Chouette

Nature (nichoirs,...), l'Atelier de pressage de pommes, le Comité Culturel (bar à pommes), la Confrérie du Glorieux St Hubert de Harre (la prunette), la Ligue des Familles (bar à soupe et contes pour enfants), Barthélémy Demoitié et ses potirons, nos écoles (exposition des dessins des enfants).

L'espace "Vert Pomme" est dédié à la sensibilisation à l'environnement, au partage de savoirs et de savoir-faire, et à la protection de notre milieu.



Ses objectifs sont :

- la protection et la restauration de la biodiversité ;
- la sensibilisation aux ressources locales ;
- la consommation de produits sains ;
- l'éducation au développement durable ;
- l'apprentissage de l'autonomie ;
- le développement de solidarités notamment intergénérationnelles et interculturelles.

Ils sont développés à travers des animations et des plantations dans :

- **Un verger d'anciennes variétés**
Il permet de maintenir ces variétés et de les mettre à la disposition de tous lors de journées didactiques autour des arbres. Les fruitiers sont également des niches écologiques mises en évidence grâce à des animations à caractère pédagogique.
- **Un potager social**
Pour apprendre à connaître son environnement par le jardinage et la culture biologique, retrouver une alimentation naturelle et ainsi améliorer sa qualité de vie. Il permet également de renforcer le lien social par la proximité et le partage des expériences.
- **Une oseraie expérimentale**
Elle accueille des boutures de diverses variétés de saules qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un apprentissage de la culture de l'osier et de la vannerie. L'oseraie revalorise un artisanat autrefois très présent dans nos régions et source d'inspiration pour les artistes d'aujourd'hui.
- **Le paysage de haute Ardenne**
Des balades sont organisées pour découvrir les différents biotopes et leurs habitants. Ces activités sur des sites privilégiés, dans une nature riche et diversifiée, permettent de mieux comprendre afin de mieux préserver.

Pour nous contacter : Par téléphone : 086/40.18.41
Par courrier : rue du souvenir, Odeigne, 4
6960 Manhay
Par courriel : info@vert-pomme.be



UN ENFANT, UN ARBRE : LE 21 NOVEMBRE 2009

Cette année l'opération « Un enfant, un arbre » organisée par la Commune de Manhay s'est vue jumelée avec l'inauguration du verger conservatoire de l'ASBL « Vert Pomme ». Les parents et leurs bébés ont été accueillis à Harre sur le site du verger .



Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal offrait un arbre fruitier et un diplôme de parrainage à chacun des **40 bébés** de notre Commune nés entre le 1er novembre 2008 et le 31 octobre 2009.

Pour rappel, cette action a pour but de renouer avec une vieille tradition : planter un arbre à l'occasion d'une naissance.




**Ets ANNET
Georges & Fils** s.p.r.l.

MENUISERIE GENERALE
Fabricant châssis PVC - Volets - Parquets
Agréation Portes coupe feu
DEVIS & RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Rue des Alliés, 13 - 6960 MANHAY
Tél.: 086/45 51 79 - Fax : 086/45 57 52
Mob.: 0475/44 79 71

SPRL GASPAR CONSTRUCTION



Tél. +32 (0)80 31 81 72
Gsm +32 (0)496 47 28 49
Fax +32 (0)80 31 84 20

Rue Herdavoye, 1
4990 Lierneux

TVA BE 0464 796 086

mail: gaspar-construction@belgacom.net
MAÇONNERIE DE LA PIERRE
TRANSFORMATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Télescopiques
etc...

IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

VWJ TOITURE & MENUISERIE

Vincent JORIS

Samrée, 78 - 6982 LA ROCHE

GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08

TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Le mot du directeur

Le premier trimestre touche déjà à sa fin. Lors de cette période, chaque école a organisé une réunion d'information. Avec l'Echevin de l'Enseignement, la responsable de l'accueil et les enseignants, nous avons eu le plaisir de rencontrer les parents de nos élèves pour présenter l'année scolaire. Ces réunions ont remporté un vif succès et démontrent bien que tous ensemble, nous désirons le meilleur pour nos enfants.

Chaque implantation prépare actuellement soit un spectacle de St Nicolas soit un marché de Noël. Beaucoup d'enthousiasme, de dynamisme, d'investissement. Venez nombreux soutenir les élèves et les enseignants. J'en profite pour remercier également les Comités de Parents qui soutiennent activement les écoles.

Au nom des équipes, je vous souhaite un joyeux Noël et une année 2010 pleine de douceur et de sérénité.

Yves Bodson.

A Grandménil

Depuis le 1er septembre, nous avons la grande joie d'accueillir Emy dans notre classe. Emy est une petite fille qui se déplace dans une chaise roulante. Pour nous, beaucoup de questions nous sont venues à l'esprit : Comment fait-elle pour jouer à la récréation? Comment va-t-elle faire la gymnastique? Pourquoi est-elle dans une chaise? Mais bien vite, toutes nos questions ont trouvé une réponse; notre petite copine vit les activités presque comme nous. Emy nous dit: "Dès le premier jour, je me suis sentie heureuse et très à l'aise dans ma nouvelle école."

Nous te souhaitons la bienvenue parmi nous Emy.

Dans le courant du mois d'octobre, nous avons réalisé un projet sur le petit déjeuner équilibré. Madame Anne-Cécile avait invité une diététicienne dans notre classe qui nous a expliqué comment composer un petit déjeuner équilibré. Que



de nouvelles choses apprises.

Pour terminer ce projet, nous avons eu l'idée de partager notre déjeuner en classe le mardi 20 octobre. Un moment de bonne humeur et de convivialité partagé entre les enfants et madame Anne-Cécile.

Les enfants de 1-2-3 années primaires.

A Oster et Odeigne



"Les enfants des écoles communales d'Oster et d'Odeigne commencent à préparer leur traditionnel marché de Noël.

Bricolages des enfants et pâtisseries des mamans seront au programme le **vendredi 18 décembre 2009 dès 15H30** dans le préau et la classe de l'école communale d'Oster.



En attendant de nombreux participants, nous allons nous remettre au travail avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur."

A Harre

A l'école de Harre, l'année scolaire a débuté par une marche gourmande sur le thème des contes.

Au quotidien, les élèves s'investissent activement dans les actions menées pour protéger l'environnement : collations sans déchet, village propre...

Avec le soutien du Centre de Santé, nous participons à un projet dentaire qui consiste à se brosser les dents après les repas de midi.

Nous avons reçu le planning familial d'Aywaille qui a organisé plusieurs ateliers dans toutes les classes (maternelle et primaires) : respect de l'autre, du corps, gestion de la violence et des conflits, la puberté ...

Avec nos petits élèves et en collaboration avec l'Association de Parents, nous avons récolté des pommes dans le village pour produire du jus.



Le vendredi 11 décembre prochain, il y aura un marché de Noël gourmand. L'après-midi sera consacrée aux grands-parents et aux "3x20 ans". Les enfants chanteront Noël. La fin de journée se clôturera par la dégustation de produits du terroir. Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous!

A Vaux-Chavanne



Les enfants de l'école primaire de Vaux-Chavanne ont participé à la journée EURO-NATURE 2009 organisée au domaine de Mirwart ce 24 septembre 2009.



A Malempré

Ce 15 octobre, le Proxibus est venu nous chercher pour nous conduire au théâtre à Liège. Nos copains de Dochamps et d'Odeigne nous accompagnaient.

A Liège, le montreur de marionnettes nous attendait. Le spectacle pouvait commencer. Avec émerveillement, nous avons découvert le pays des jouets avec la complicité de Tchantchès et de Oui-Oui. Lors du retour, nous avons pu voir la ville de Liège avec ses rues, ses usines et le stade du Standard.

Le cycle 5/8 a participé à une animation sur le thème des collations sans déchets. Les élèves ont pu apprendre, par le jeu, comment choisir leurs collations en produisant peu de déchets.

Les Grands de primaire ont débuté une animation organisée par le CEC l'atelier sur le thème de l'habitation.

Dans cette optique, ils iront à Bruxelles visiter les musées royaux d'art et d'histoire.

Et à Dochamps...

Les élèves de maternelle ont eu la bonne surprise de rentrer dans des classes entièrement repeintes.

Quelle joie de pouvoir se rendre à Liège pour y rencontrer Tchantchès et ses amis.

Le cycle 5/8 a pu découvrir comment choisir ses collations en fonction des déchets produits. Cette formation était donnée par monsieur Ransy membre d'IDELUX.

Le 23 novembre, nous avons participé à une émission radio. Avez-vous écouté Vivacité sur la RTBF? Nous sommes passés sur les ondes.

Le 27 novembre, tous les élèves de l'école sont montés sur scène pour le grand spectacle de Saint-Nicolas.

Le 16 octobre, madame Vinciane, professeur d'éducation physique, a emmené tous les élèves de 5^e et 6^e à Marche-en-Famenne pour participer à une journée sportive. Plus de 700 élèves étaient présents. Nos élèves ont pu pratiquer différents sports dans des conditions optimales. Pour pouvoir organiser ce déplacement, nous avons pu profiter de l'aide du Comité de Parents des écoles communales.

Yves Bodson.

L'ÉCOLE COMMUNALE DE MANHAY, UNE ÉCOLE AVEC 7 IMPLANTATIONS



Dochamps — Rue du Vieux Frêne 24
084/44.40.75 — 0478/60.46.79



Grandménil — Rue A.Poncelet, 1
086/45.54.22 - 0478/60.46.79



Harre — Rue du Châtaignier, 14
086/43.36.48 - 0478/60.46.79



Malempré — Rue St Martin, 35
086/45.54.66 - 0478/60.46.79



Odeigne — Rue du Souvenir, 1
0478/60.46.79



Oster — Chemin des Ecoliers, 7
086/45.57.76 - 0478/60.46.79



Vaux-Chavanne
Rue Villers de Chavan,
Vaux-Chavanne, 13
086/45.54.94 - 0478/60.46.79

Une garderie est organisée le matin et le soir dans nos différentes implantations.

Si vous désirez visiter notre école ou obtenir des informations supplémentaires, il suffit de contacter la direction au 086/45 54 22 (bureau) - 0478/60.46.79 (gsm) ou de s'adresser directement aux responsables des implantations.

L'école communale de Manhay, une école où il fait bon s'épanouir et apprendre.

40ÈME CAMPAGNE D'ILES DE PAIX

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie



C'est devenu une tradition. Juste après les fêtes de fin d'année, la galette des rois à peine digérée, ce sera le temps des modules Iles de Paix!

A la mi-janvier, plusieurs dizaines de milliers de personnes occuperont les sas des supermarchés, les carrefours et les rues des villes, villages et hameaux. Ils participeront à une grande opération de solidarité à laquelle tous les Belges francophones seront conviés.

C'est une des forces d'Iles de Paix : tout le monde peut apporter sa part,

poser un geste en faveur de populations défavorisées. L'engagement n'est pas une question de pouvoir d'achat. Les plus jeunes, dont le portefeuille n'est forcément pas très garni, peuvent vendre des modules. Chacun peut contribuer.

La pochette de 4 modules (ou de 2 cartes) se vend 5 euros. Otez-en les coûts de fabrication, et il reste 4.95 € pour les projets de l'association.

Cet argent ira au Burkina Faso, au Bénin au Mali, en Equateur et au Pérou. Là-bas, des gens ont des idées

pour améliorer leurs conditions de vie. Ils ont de l'énergie et de la volonté aussi. Il ne leur manque qu'un coup de pouce. Iles de Paix le leur apporte. Les projets des gens, là-bas, sont multiples.

Pour certains, c'est un barrage qui retiendra l'eau pendant toute l'année, leur permettant d'abreuver le bétail et d'irriguer des cultures. Pour d'autres, c'est une formation parce qu'on est maire d'une commune et que celles-ci, désormais, doivent gérer de nombreuses responsabilités. Pour d'autres encore, c'est l'édification d'une école.

C'est aussi une fromagerie, un forage, une route qui ne s'éboule pas chaque fois qu'il pleut, apprendre à vacciner, à cultiver le riz, à gérer un fonds de micro crédit, etc.

Ces projets, sont les leurs; ils s'y investissent complètement. C'est un gage de durabilité. Si je reçois un poisson,

je mangerai un jour. Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie.

Ils sont des centaines de milliers à vivre mieux, la-bas, parce qu'ils développent leur autonomie. Et parce qu'ici, des gens se sentent concernés.

Vous pouvez toujours vous porter

volontaires pour un coup de main à cette grande action de solidarité.

Vous pouvez aussi verser un don au CCP 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30 € par an).

Pour en savoir plus sur Iles de Paix ou rejoindre la campagne : www.ilesdepaix.org ou 085/230254.

ACTION DAMIEN REPART EN CAMPAGNE LES 29,30 ET 31 JANVIER 2010

Vous le savez, Damien vient d'être canonisé. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de découvrir que la lèpre existe encore. Même si la situation n'a heureusement plus rien de comparable avec ce qu'elle était à l'époque où Damien luttait à Molokai.

La lutte continue

Si la lèpre, aujourd'hui, n'est plus aussi présente, Action Damien y est sans aucun doute pour quelque chose. Depuis 1964, elle a soigné des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffraient de cette maladie moyenâgeuse. Grâce à son personnel local et à la générosité de la population belge, elle a rendu santé, espoir et dignité à des millions de familles.

Mais le travail n'est pas fini. Chaque année, selon l'OMS, on dépiste encore 250.000 nouveaux malades. 250.000 personnes qui, sans traitement, risquent les mutilations et l'exclusion. Pour elles, Action Damien va continuer la lutte. Tant que le dernier malade de la lèpre n'aura pas été soigné, Action Damien continuera à traquer cette maladie d'un autre âge.

349.410

C'est dans ce but que 365 jours par an, le personnel local d'Action Damien affronte les pires difficultés pour aller dépister et soigner de nouveaux malades. Des malades de la lèpre, bien sûr, mais aussi de la tuberculose, cette



terrible tueuse qui, chaque année, fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1.5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes!). Et le travail paie puisque, en 2008, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont permis de trouver et de soigner 349.410 personnes frappées par la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose, la "lèpre des montagnes".

40 euros seulement!

Et, finalement, cela ne coûte pas si cher. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour soigner un malade. Avec 40 euros, on peut éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.

Mais, 40 euros, c'est impayable pour la grande majorité de la population dans les pays où Action Damien est active. C'est pourquoi elle repartira en campagne les 29, 30 et 31 janvier 2010.

En cette période de crise, Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs (5€ la pochette de quatre) et de donateurs pour concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 30 €) sur le compte 000-0000075-75.

Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci de poursuivre la lutte à nos côtés.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles www.actiondamien.be CCP 000-0000075-75
[L'indifférence tue, Action Damien soigne.](#)

L'OPÉRATION 11.11.11 À MANHAY

L'opération 11.11.11 est une grande récolte de fonds organisée annuellement depuis 1966.

L'objectif est de financer des projets de développement au Sud surtout, mais aussi au Nord.

Le thème de la campagne 2009-2010 est le travail décent, avec pour slogan: "Les travailleurs ne sont pas des outils. Il est temps d'enfoncer le clou."

Un travail décent signifie un travail librement choisi, suffisamment rémunéré, doté d'une protection sociale et de libertés syndicales.

C'est donc pour mondialiser le travail décent que vous avez été nombreux à soutenir 11.11.11.



CNCD
Centre national de coopération au développement
Opération 11.11.11

En effet, l'opération a permis de récolter la somme de 1395 € sur l'ensemble de la commune.

Nous remercions vivement tous les acheteurs ainsi que tous les vendeurs bénévoles qui, malgré le très mauvais temps de ce mois de novembre, sont allés frapper à toutes les portes.

Muriel Vogelsang.

LES VIOLENCES CONJUGALES

La violence conjugale trouve son origine dans les relations inégalitaires entre les hommes et les femmes qui restent depuis des temps immémoriaux dans les domaines de la vie sociale et économique. Il s'agit d'un processus au cours duquel dans une relation de couple, un partenaire a des comportements agressifs et violents à l'encontre de l'autre afin de le dominer et de ce fait, de le contrôler.

Les violences peuvent être physiques, sexuelles, économiques et psychologiques.

Il s'agit d'un dysfonctionnement du couple qui engendre chez la victime, la peur, la culpabilité et qui aboutit inéluctablement à la perte de l'estime de soi.

Selon Amnesty International, une femme sur cinq est, au moins une fois dans sa vie victime de violences conjugales. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est la cause première de la mort chez les femmes de 15 à 44 ans. En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son partenaire, sans parler des suicides. Il s'agit d'une problématique difficile à cerner.

En effet, les femmes ont des difficultés à s'identifier comme victimes car la violence apparaît dans le contexte d'une relation amoureuse empreinte de l'espoir mythique du bonheur partagé.

Certains facteurs renforcent la tolérance de la victime tel l'enfermement, l'humiliation, la culpabilité, la peur des représailles pour elle et ses enfants, la dépendance financière, la réprobation de l'entourage.

Il y a lieu également d'insister sur le fait que d'après plusieurs pédopsychiatres, les enfants exposés à la violence répétée au sein de leur famille souffrent de troubles affectifs, comportementaux, symptômes de stress post-traumatiques (peur, anxiété, irritabilité, difficulté de concentration, ...)

De plus, on peut craindre qu'ils ne reproduisent plus tard, dans le cadre de leurs relations privées et publiques la même violence que celle de leurs pères.

Les auteurs de la violence conjugale sont le plus souvent des hommes immatures égocentriques qui souffrent parfois de graves troubles de la personnalité.

Depuis le 1er avril 2006, une circulaire du Collège des Procureurs généraux intensifie, sur le plan pénal, la lutte contre cette violence inacceptable et contraire à la dignité humaine.

Les principales avancées de cette circulaire sont les suivantes :

- Prise en charge immédiate des victimes par des assistants sociaux, magistrats et policiers formés à cette problématique;
- Répression pénale accrue.

En 2008, en Belgique 47.000 dossiers de violence conjugale ont été ouverts, soit 7% de l'ensemble des dossiers correctionnels. 30% de ces dossiers font l'objet de poursuites devant le tribunal correctionnel. 70% sont classés sans suite après que les magistrats du Parquet aient souvent prescrit des obligations de soins aux hommes, auteurs de violence.

Si vous êtes concernées, par cette problématique, à partir du mois de janvier 2010, une permanence gratuite et confidentielle sera organisée à Manhay, dans les locaux de l'ancienne gare, rue du Vicinal, 18 (1er étage), le premier mercredi de chaque mois l'après midi de 15h à 18h. Elle sera assurée par Madame Bourguignon, épouse Duquesne, ancien Procureur du Roi de Liège et spécialisée en la matière.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 086/45.50.94.



**Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville**

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous

au **071/74.01.37** ou faxez au **071/71.15.76**
ou **regifo@skynet.be** **www.regifo.be**

**Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset se fera un plaisir
de vous rencontrer. Tél. 087/26.78.86**

Scierie SADZOT
Bois sciés résineux et feuillus.

Forge à la Plez, 5 - 7
Route de Lamornenil - 6960 Dochamps (Manhay)
Tél. 086 47 00 09 • 086 47 70 96



TOITURES
Michel Lesenfants

**Fond Del Core, 3
6960 MALEMPRE
Tél. 086/45.54.23
Fax 086/45.58.47**

« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE EN HIVER !



« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
Rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon
Tél. : 063/24 24 40 - Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be - www.promemploi.be

En hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

**« Accueil Assistance »
s'ouvre à un nouveau métier :
la garde à domicile d'enfants
en situation de handicap**

Un nouveau service a ouvert ses portes au sein d' « Accueil Assistance » depuis le 1er juillet 2009 : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap.

Le projet « Accueil Assistance - Répit » veut offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Le projet a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé. La famille doit fournir un document attestant du handicap de l'enfant. Une première visite est organisée au domicile familial pour écouter la demande, évaluer si le service peut y répondre et réaliser l'inscription. Un dossier enfant sera ouvert et contiendra toutes les informations utiles sur l'enfant et son environnement afin d'assurer une garde de qualité et dans des conditions de sécurité optimales.

Grâce au partenariat établi entre votre commune et le service « Accueil Assistance », la première journée de garde répit vous est offerte !

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40-41 et vous recevrez toutes les informations que vous **souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be**

Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service (pour la garde d'enfant malade, la veille d'enfant en milieu hospitalier ou la garde d'enfant porteur de handicap), les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci. Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5





Depuis le 18 avril 2005, l'Agence Locale pour l'Emploi de Manhay, en partenariat avec les A.L.E. de Vielsalm, Houffalize, Gouvy et Tenneville via l'entreprise "Ménage & Vous", a débuté ses activités titres-services.

Depuis lors, l'asbl a répondu à 180 demandes de particuliers de la région, relatives à de l'aide de nature ménagère (ex. nettoyage, repassage). A ce jour, elle emploie 12 travailleurs avec un contrat à durée indéterminée.

Vous souhaitez poser votre candidature à l'A.L.E. ?

Vous pouvez téléphoner au 086/45.03.20 (le matin), envoyer un mail à l'adresse lfafalize@manhay.org ou envoyer votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous.

Il n'est pas nécessaire d'être au chômage.



Agence Locale pour l'Emploi asbl
Tél. 086/45.03.20

Voie de la Libération 4
du lundi au vendredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous

6960 MANHAY

LE GOÛTER ANNUEL DES SENIORS



Extrait du discours d'Anne MOTTET, Présidente du CPAS à l'occasion du traditionnel goûter des aînés.

"Comme le veut la tradition, nous voici une nouvelle fois réunis pour notre goûter annuel. Je suis très heureuse de vous voir toujours aussi nombreux. D'autant plus qu'aujourd'hui 1er octobre, le hasard fait très bien les choses, c'est la journée mondiale des seniors.

On en a parlé pendant longtemps, certains d'entre vous s'impatientaient de le voir s'ouvrir, mais on y est enfin arrivés. Je parle bien entendu de l'espace citoyen informatique du Cpas.

Alors, Claudy m'a autorisée à proclamer les résultats de ceux d'entre vous qui ont participé à la première session. Voyons voir... Et bien, tout le monde a réussi avec les félicitations du jury. Je crois que tout s'est très bien passé, que l'ambiance était excellente et j'ai cru comprendre que le prof a beaucoup d'humour.

Pour ceux qui hésitent encore, c'est le moment aujourd'hui d'échanger vos impressions et vos questions. Il n'est jamais trop tard pour apprendre !

Ces trois dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de personnes, de tous les âges, de tous les horizons. Et j'ai constaté ceci :

La vie associative est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe. Que ce soit dans le milieu social, caritatif, sportif, culturel ou autre, tous ses adhérents ont une passion en commun : rencontrer les autres.

Mais s'occuper d'un comité cela demande beaucoup de temps et d'énergie.

Lorsque l'on atteint la soixantaine, voire un peu plus, cela signifie souvent la retraite et donc normalement, on devrait s'attendre à avoir plus de temps libre. Mais c'est souvent l'inverse qui se passe car on a envie de faire tout ce qu'on n'a pas eu le temps avant, la société actuelle donne plus d'opportunités de loisirs et puis il y a les petits enfants, et j'en passe...Et en prenant de l'âge, on se fatigue plus vite, je m'en rends bien compte moi-même !

C'est pourquoi je tiens à féliciter et remercier aujourd'hui les présidents



et membres actifs de vos comités de 3x20 pour leur investissement et leur dévouement.

Toutes les activités qui sont organisées permettent de contrer la solitude et l'isolement et cela crée une dynamique au sein des villages qui est essentielle à mes yeux."



Madame Mottet a ensuite remercié les personnes qui ont aidé à l'organisation de ce goûter, et au nom du conseil et du personnel du cpas, elle a souhaité à tous une excellente après-midi.

LES COURS D'INFORMATIQUE À L'ESPACE CITOYEN

Après la trêve de Noël, les cours d'informatique reprendront à l'espace Citoyen Informatique.

Intéressé(e)? Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès de M. Claudy HUET.

En 2010, les formations se donneront le mardi en soirée (de 18h30 à 21h30),
le jeudi journée de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30.

Inscriptions et infos auprès de Meur HUET au 0498/97.39.57



UNE AIDE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : LANCEMENT DE START2SURF @HOME



La fracture numérique reste une réalité .

Après "Internet pour tous" en 2006, le Gouvernement fédéral lance une nouvelle opération (du 30 novembre 2009 au 30 avril 2010) qui vise à promouvoir l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet grâce à un pack tout compris (ordinateur, logiciels, abonnement d'un an à internet, formation) à un prix avantageux (réduction via déclaration d'impôt).

L'objectif de cette opération est de connecter 100.000 citoyens supplémentaires. L'évolution de notre société industrielle traditionnelle vers une vraie société de la connaissance signale la nécessité de généraliser l'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet. Ces derniers doivent devenir des produits de première nécessité, aussi courants que l'eau ou l'électricité.

Si vous souhaitez plus d'infos, vous pouvez contacter le responsable de l'espace citoyen informatique de Manhay au 0498/973957.

N'OUBLIEZ PAS DE DÉCLARER VOTRE SYSTÈME D'ALARME

Comme annoncé dans le numéro précédent des Nouvelles de Manhay, tout détenteur d'un système d'alarme doit l'enregistrer sur le site internet www.police-on-web, et ce dans les 6 mois à dater du 1er septembre 2009, soit pour fin février 2010 au plus tard.

Tout nouveau système doit quant à lui, être déclaré dans les 10 jours de sa mise en service.

En collaboration avec la Police et le CPAS, des permanences seront organisées en soirées, à l'espace citoyen informatique, à l'ancienne gare du vicinal pour vous aider à effectuer cette démarche.

M. Claudy HUET (0498/97 39 57), vous y accueillera de 19h30 à 20h30, les 21 décembre 2009, 25 janvier 2010 et le 22 février 2010.

Vous pouvez aussi effectuer cette formalité chez vous, sur votre PC, avec un lecteur de cartes d'identité, soit au service de police durant les heures d'ouverture des bureaux (086/45.53.98).

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITE ELECTRONIQUE ET VOTRE CODE PIN.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE : RAPPEL IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS.

Depuis la mise en place des zones de police, un règlement général est entré en application dans les différentes communes de notre zone, afin de mieux prendre en compte certaines des préoccupations du citoyen en matière de sécurité et de qualité de vie dans son village, ou sa commune.

Ce règlement n'est pas destiné à réduire nos libertés, mais bien au contraire à fixer la base des règles indispensables au bon fonctionnement de notre vie en société, dans le respect mutuel de chacun.

Nous sommes malheureusement obligés de constater que réguliè-

ment ce règlement n'est pas respecté, notamment en ce qui concerne les chiens.

Pour rappel ce règlement stipule notamment que :

"art.75 : **Dans les espaces publics**, en ce compris les galeries et passages établis sur assiette privée, accessibles au public, **les chiens doivent être maintenus par tout moyen, et au minimum par une laisse courte (...)**".

"Art. 76 : Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux :

- n'incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des aboiements intempestifs et répétitifs;
- n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé."

"Art. 79 : Tout propriétaire ou détenteur d'un chien est tenu de prendre les dispositions qui empêchent celui-ci de porter atteinte aux personnes, aux animaux, aux biens d'autrui."

Ce règlement prévoit aussi que les infractions à ces articles seront punies des peines de police.



PLUSIEURS CHOSES QUE VOUS POUVEZ FAIRE AVEC VOTRE CARTE EID



Vous connaissiez déjà probablement Tax-on-Web, mais les applications suivantes sont également très pratiques.

Voyager avec E-id



Afin de faciliter la vie de ses clients, la SNCB propose la possibilité de voyager « ticketless ». Le contrôle s'effectue sur simple présentation de la carte d'identité électronique.

Lorsque vous achetez un billet de train via Ticket On Line, 2 options s'offrent à vous :

- soit vous imprimez votre billet ;

- soit vous reliez votre commande à votre carte d'identité électronique. Vos billets ne sont pas physiquement chargés sur votre carte d'identité électronique. Nul besoin donc d'un lecteur de carte sur votre PC.

Les étapes sont simples :

- vous choisissez le(s) titre(s) de transport que vous souhaitez acquérir ;
- vous remplissez vos critères de voyage dans le formulaire d'achat ;
- vous saisissez les données du ou des voyageur(s) ;
- vous précisez le format : soit sur votre E-ID (vous encodez le numéro de registre national), soit un format pdf (à imprimer) ;
- vous suivez les instructions jusqu'au paiement.

Après la validation de votre paiement, vous recevez un e-mail de confirmation d'achat (envoyé immédiatement). Le jour de votre voyage, lors du contrôle, présentez simplement votre carte d'identité à l'accompagnateur de train. Celui-ci scanne la carte au moyen de son ordinateur portable de vente et contrôle immédiatement le(s) billet(s) de train que vous avez acheté(s). Simple, rapide et pratique ! Le risque d'oublier ou de perdre son billet est quasi nul. Pour plus d'info : <http://www.b-rail.be/main/F/index.php>

Police on web

Sur www.police-on-web.be, vous pouvez rapidement déposer plainte pour des petits délits au moyen de votre carte d'identité. (vol vélo, vol vélomoteur, vol à l'étalage, dégradations diverses, graffiti). Vous pouvez également demander la surveillance de votre habitation, durant une absence prolongée. C'est via ce site que vous devez également déclarer votre système d'alarme.

Pour d'autres applications, vous pouvez consulter le site <http://my.belgium.be>



JEUNE PUBLIC

Noël au théâtre : c'est reparti pour la 16e édition !

Centre culturel régional | Chaussée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche-en-Famenne
Tel: 084/31.46.89 | Fax: 084/31.14.11 | Mail: mcfa@marche.be
Internet: www.maisondelaculture.marche.be & www.triangledesbellesmuses.be

Réservations: 084/32.73.86 (billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h)

Du 19 décembre 2009 au 03 janvier 2010 : 18 spectacles familiaux dans 15 villages de Famenne-Ardenne

Les comédiens prennent leur quartier d'hiver au coin de la rue, dans 15 villages de Famenne-Ardenne ! Vous pouvez venir les voir tout près de chez vous ! Enfants, parents, grands-parents, nous sommes tous conviés ! Noël au théâtre, c'est un temps en famille, entre amis, un temps pour partager une pièce et rencontrer d'autres univers. Un temps convivial autour d'un bol de cacao et de galettes maison !

**Plus d'informations sur : www.maisondelaculture.marche.be/jeunepublic.html
Réservations : 084/32.73.86**

Noël au théâtre à Manhay!

Spectacle pour enfant à partir de 3 ans

Waff ! par le Théâtre du Copeau

Mercredi 30 décembre 2009 | 15h | Salle de Grandmenil , Voie Habotte

Pour son anniversaire, Eddy a demandé un chien.

Un grand chien, avec de longs poils, bruns ou blancs... Un chien quoi !

Mais seulement voilà, on ne reçoit pas toujours les cadeaux demandés...

C'est vrai à la fin, être un enfant, c'est pas toujours marrant.

Le jeu clownesque, complice et inventif des deux comédiens, met en scène les différents personnages d'une famille...

L'enfant capricieux se débrouille avec le tapis du salon, le pot de moutarde et son imagination pour s'inventer le compagnon tant rêvé ! La musique, les culbutes, les joyeuses inventions sont au rendez-vous. »



Waff, une histoire énergique toute en moquette et en chansons, qui parle de désillusion, de vraies ou fausses larmes et de rencontre...

Quelques détails pratiques : Réservation souhaitée au **084/32.73.86**

Prix: 5 € ou 3 cc

Art.27 : 1,25 €

Une réduction de la Ligue des familles de **3 x 1.50 € ou 3 x 1 cc par spectacle et par famille** est offerte à ses membres, sous présentation de leur carte. Ne l'oubliez pas !

Goûter offert après le spectacle : gaufres et chocolat chaud

Une réduction d'1euro 50 est offerte par le Comité Culturel aux enfants dont les parents ou grands-parents sont domiciliés dans la commune, sur présentation du bon ci-dessous dûment complété.

✂ -----

**Réduction d'1.50€ à valoir sur le spectacle « Waff »,
à l'occasion de la journée « Noël au théâtre » à Manhay le 30 décembre à 15h**

Valable pour les enfants de la famille
domiciliée à

NOM	Prénom	Date de naissance

Noël au théâtre à Erezée

Le dimanche 27 décembre 2009 à 15 h - entrée 5€

Pour les enfants de 3 à 5 ans

FICELLES par Foule théâtre

Une ficelle nous appelle... D'une bobine, elle se détache. Une autre se fâche. Un bout de ficelle rassurant, un « bouh » de ficelle effrayant. Des crabes, des serpents, des formes et des gens... Au boulot ! Les ficelles nous rappellent...



Pour les personnes désireuses de se rendre à ce spectacle à Erezée, le bus « Noël au théâtre » passe par Manhay, à l'administration communale à 14h25, retour dès 16h15. Le bus est gratuit.

ATTENTION : Le nombre de places étant limité, une réservation est INDISPENSABLE au préalable à la Maison de la Culture au 084/32.73.86.



Manhay-Animations

Rencontres les lundis
à la « halte-garderie » à Manhay :



7/12 de 13h30 à 15h30 **Atelier échange avec l'AMO l'Étincelle** (moment de discussion et d'échange entre parents accompagnés des enfants). Permanences de la TMS.

14/12 à 10h00
(+ 18/01, 15/02, 15/03)
à 11h00

Venez apprendre à masser votre Bébé

en 2 séances d'une heure

Portage des enfants

Si vous souhaitez porter votre bébé de manière confortable pour lui et pour vous.



21/12 à 10h00

Eveil à la psychomotricité relationnelle et globale

un temps pour regarder et observer les capacités de son enfant. (Irène Schleiss)

à la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance «Les Cigognes» à Chêne-al'Pierre

Inscriptions nécessaires auprès de Berthe RENARD, Infirmière O.N.E. - 0499.572560

VOTRE PROXIBUS SÉCURISE VOTRE RÉVEILLON



Comme l'année dernière, votre PROXIBUS sera le partenaire de votre réveillon de la Saint-Sylvestre. Un horaire détaillé vous parviendra très prochainement via un toutes-boîtes, afin d'assurer au mieux votre transport en toute sécurité pour cette soirée de fête.

Nous vous invitons à contacter dès à présent le numéro vert 0800/25959, ou le 086/45.03.10 (répondeur de l'administration communale) pour exprimer vos requêtes.

Passez de joyeux réveillons.

Generet Marc, 1er Echevin

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Florent PROBST de Deux-Rys

Diégo COPPENS de Grandménil

Romain BAUDRY d'Odeigne

Cléa PAJE de Fays

Martin DE QUICK de Vaux-Chavanne

Jules HUET de Vaux-Chavanne

Angélique FAIRON de Harre

Antoine KEIRSE de Chêne-al'Pierre

Sarah COUNASSE de Manhay

Nous nous joignons au bonheur de :

Nicolas DEFLANDRE d'Oster

Et Vanessa SALERNO de Herstal

Eric EVRARD de Lafosse

Et Nina VOLAMANARINA de Madagascar

Christophe BROCKAERT de Harre

Et Daniel LEFIN de Harre

Nous regrettons la disparition de

Léontine RESIMONT de Chêne-al'Pierre

Charles GODIN de Malempré

Joseph RUBBENS de Manhay

Irène LERUSE de Malempré

Yvon SEPULT de Malempré

Renée VINCENT inhumée à Harre

Les anniversaires de mariage en 2009

Ont eu 60 ans de mariage :

Emile Thiry et Marie-Louise Wintquin de Malempré

José Verday et Marthe Durieux de Harre

Louis Julien et Yvonne Georges de Chêne-al'Pierre

Victor Depierreux et Marie Yansenne de Grandménil

Georges Bastin et Paule Villers d'Odeigne

Ont eu 50 ans de mariage :

Eugène Barrier et Gabrielle Lambert de Lamorménil

Adolphe Fortemps et Henriette Brisko de Lamorménil

Henri Lamy et Henriette Collin de Manhay

Marcel Voz et Jeanne Petitjean de Vaux-Chavanne

Jean Derenne et Denise Pirnay de Malempré

René Lecomte et Raymonde Huberty de Chêne-al'Pierre

Joseph Carême et Camille Périlleux de Fays

Marcel Fabry et Emilia Lambert de Lafosse

Robert Thirion et Germaine Quoilin de Dochamps

Clément Lespagnard et Marie-Paule Hanozet de Harre

Gaston Lafalize et Andrée Joris de Dochamps

Menuiserie-Ebénisterie-Sculpteur
Restauration de meubles



Johan DEVAHIVE

17, rue des Clairetchamps, Clerheid
6997 Erezée

Tél/Fax 086/40 19 44
Gsm 0478/81 13 97
www.johan-devahive.net

SPRL SCIERIE

Emile **FINFE**



BOIS - SCIERIE
Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

Electricité

Chauffage

Toiture

Ossature BOIS

Panneaux solaires

Sablage - rejointoyage

Cellules photovoltaïques

www.hardelec.be



Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE
Rue Haisse, 8 - 4670 MORTIER

Tél. 084/41.29.91
GSM: 0475/87.47.78

Meilleure
voeux
pour 2010



TERRASSEMENT & AMÉNAGEMENTS | SERVICE AGRICOLE

Terrassement, aménagement & démolition

• Emplacement - terra arable - sable... • Vente/pose stations d'épuration
agrées (citerne jusqu'à 20 000 litres) • Evacuation • Location de notre matériel
avec opérateur • Nivellement, drainage, égouttage, conduits d'eau...

Création & rénovation de pelouse & semis

Services agricole • Déneigement

G: 0497 17 20 53 - www.sc-sprl.be
Derrière la Tour, 7 - 6960 MALEMPRÉ
T/F 086 45 51 05 - info@sc-sprl.be

Françoise André

rue Feonleu 1
6960 Manhay
086/455118
0474/83.79.99



Au Berger Gourmet

Traitement

Organisateur de banquet

Glace artisanale

Pour votre facilité cet hiver : votre consommation annuelle
répartie sur 12 mois, sans acompte *

* sous réserve d'acceptation de votre dossier



Jean-François
DESTINE

Tous produits pétroliers

LIERNEUX - 080/31 83 83

CHAUFFAGE ET SANITAIRE

Installation - Dépannage
Installation solaire et gaz
Panneaux solaires

Samrée chauff

Samrée, 81 - 6982 La Roche

Tél./ Fax: 084/44 40 44

CLOSSEN
Michel & Francis

Michel: 0497/48 03 30 - Francis: 0496/92 56 93

Côté Jardin

Joyeux Fêtes

Plantes exotiques
Plantes d'appartement
Plantes succulentes et fleurs artificielles
Plantes aromatiques (girasoles, hibiscus...)
Plaisirs et articles festifs
Séjour et terrasses

Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00



En collaboration avec les pompes funèbres Rochaises

SPRL
LESENFANTS
Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles

Vente et location

Magasin de pièces détachées

rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY
Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69
garage.lesenfants@skynet.be



MASSEY
FERGUSON



TEXACO

WEIDEMANN

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

2^{ÈME} SALON DE LA FEMME À MANHAY



Le 2ème Salon de la Femme fut, tout comme le 1er, un beau succès de foule bien que nous ayons perdu une petite centaine de visiteurs. La crise, sans doute...

Ces deux manifestations avaient comme double objectifs :



De donner un coup de pouce aux jeunes indépendants de notre région en les faisant connaître du grand public, ce fut chose faite pour beaucoup d'entre eux et d'offrir un moment de délasserment et de plaisir aux visiteuses et visiteurs de Manhay et environs, les échos étant tous plutôt élogieux, ce fut chose faite également.



Le Syndicat d'Initiative remercie très sincèrement Monsieur le Bourgmestre Robert Wuidar pour sa gentillesse et sa compréhension, Messieurs Patrick Adam et Dominique Gaspard pour leur disponibilité et leur savoir-faire ainsi que tous les volontaires et sponsors locaux qui ont participé à la réalisation de cette manifestation.

Petit bémol à ces 2 journées de rencontres, le vol d'un appareil photos d'une valeur de 700 € contenant les photos-souvenir de ce 2ème Salon !

L'année 2010 ne connaîtra pas de 3ème Salon de la Femme à Manhay, pour ne pas laisser la population et aussi pour permettre à la Présidente du Syndicat d'Initiative de récupérer...
Aucun autre grand projet n'est encore prévu à ce jour, mais, sait-on jamais...

MARCHÉ DE NOEL

Dimanche 13 DECEMBRE de 10h à 19h à la salle de l'Entente à Manhay.
Entrée gratuite.
Bar et petite restauration en permanence.
Contact : 0498/537557 – 086/219967

SPAR

Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

BRICO - LIENNE SA

SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX

Tél.080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
de 7h30 à 18h30
Le samedi de 7h30 à 17h
Fermé le dimanche



Une qualité irréprochable !



- Ravitaillement automatique
- Paiement échelonné sans intérêt
- Gasoil extra, Gasoil Grand Froid
- Citernes toutes capacités
- Livraison rapide 24H
- Livraison de 500 à 30.000 litres
- Pompe diesel disponible

AYWAILLE
04 384 45 24

Mazout Paquay

rue du Chalet 63a - AYWAILLE
Tél. 04 384 45 24 - Fax 04 384 73 38
E-mail : mazout.paquay@skynet.be

Distributeur officiel



TOTAL

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 5 & 7 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. 084.41.15.49 / 41.15.60 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31
Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

Chêne al Pierre:	Mad. Y. Broncard	086.45.50.53
Dochamps:	Mad. M.E. Gillard-Seleck	084.44.44.84
Grand-Menil, Manhay:	Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)	086.45.62.00 / 45.57.15
Harre, Champ de Harre		
Fays, Deux-Rys:	Mons. P. Alexandre 0479/51.51.41 -	086.43.37.03 / 43.30.26
Freyneux :	Mons. Johnny Dehard 0497/11.01.48 -	086.45.51.35
La Fosse:	SPRL Annet	086.45.51.79
Malempré:	Mad. J. Sépult	086.45.51.80
Odeigne-Oster:	Mad. J. Mottet	086.45.52.50
Vaux-Chavanne:	Mad. M. Grogna-Bernier	086.45.55.55

Boulangerie
Les Champs de Harre

LIBRAIRIE - LOTTO - ALIMENTATION

Horaires d'hiver (à partir du 17 septembre)

Ouvert : du mardi au dimanche et les jours fériés de 7h à 18h30
(Dimanche & jours fériés (jusqu'à 18h))

Fermé le lundi
Juillet - Août : ouvert tous les jours

Notre spécialité : la 'tarte au riz' et le 'pain de seigle'

Tél. 086/43.35.95

rue Terres Simon, 5 - 6960 Harre-Manhay (Lieu dit "La Crête Georges")
route Werbomest - Manhay, direction "Harre", première à droite (suivre l'écluse "Boulangerie")

BODSON

ASSURANCES - PRÊTS
BANQUE AXA

rue des Ardennes 9
6941 BOMAL S/O

Tél. 086 21 16 43
fax 086 21 38 99

DEPUIS
1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

MABEGRA s.a.



- BÉTON RENDU PAR MIXER
- BCIS
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION GROS-CALIBRE
- SPÉCIALISTE EN ÉGOUTTAGE (TUYAUX PVC - BÉTON) ET ASSAINISSEMENT (ÉPURATION INDIVIDUELLE)
- CITERNES À EAU EN BÉTON DE 700 L À 20.000 L
- STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES
- HOURDIS - POUTRAINS

AUTRES SPÉCIALITÉS :

- HOURDIS
- BLOCS en béton, terre cuite et cellulaires
- PAVÉS EN BÉTON (klinkers)
- PLÂTRES

Rue de la Jonction, 20
8990 Hotton
Tél: 084/46 61 63
Fax: 084/46 75 87
E-mail: contact@mabegra.com
Website: www.mabegra.com



La Maison du Pain
Marc BREDA

Pains spéciaux
Fabrication Maison au Beurre

41, rue E. Pispary - 6990 Hotton
Tél./Fax 084/46 77 33

29, rue du Vicinal - 6960 Manhay
Tél./Fax 086/45 62 22

96, rue du Centre - 4990 Livernez
Tél./Fax 080/31 97 64



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18